



## PROGRAMMATION ESTIVALE 2018

ASSOCIATION DE SOCCER DU MISTRAL LAURENTIEN

### PROGRAMME POUR LES 6 ET 7 ANS

CLASSE MAISON

LIGUE TIMBITS

**CLIENTÈLE :** U06 ET U07 (6 et 7 ans inclus en 2018)

**NIVEAU :** Local

**LIGUE :** Timbits (Mistral)

Soccer à 5 vs 5

**DURÉE DU PROGRAMME :** 06 mai au 18 août 2018

**DATES ACTIVITÉS :** Camp pré-saison (évaluations) [ 06/05 - 12/05 ]

Initiation aux gardiens de but U06 à U08 [ 19/05 ]

Saison : 28 mai au 16 août 2018

Festival de fin de saison : 18 août 2018

**DURÉE :** Minimum de 14 activités

Incluant les camps pré-saison

**JOURS CIBLÉS :** L'Ancienne-Lorette : Tous les lundis et tous les mercredis

Val-Bélaïr : Tous les mardis et tous les jeudis

*Plateaux par catégorie 1 fois aux 2 semaines*

\* Dans le cas où il y aurait un nombre d'équipe impair dans votre groupe, il se peut que votre enfant joue les deux journées de la semaine avec un congé lorsque viendra leur tour pour s'assurer que chacune des équipes aient le nombre minimum d'activités dans l'été.

**HEURES :** 18h30 à 19h30 (60 minutes)

**ENDROITS :** Pour le secteur de l'Ancienne-Lorette : Poly ALorette (avant)

Pour le secteur Val-Bélaïr: Chanterelle (VBélaïr)

Lors de l'inscription, vous devez sélectionner l'un ou l'autre des secteurs.

**COÛT :** 130 \$ Coût inscription avec rabais (avant le 23 mars)

150 \$ Coût inscription régulier (après le 23 mars)

**TARIFICATION FAMILIALE :** 3e enfant et plus : 50 % de réduction sur le tarif régulier. La réduction s'applique aux montants les moins élevés. Si vous avez 3 membres de la même famille, svp, lors du paiement, nous vous serions reconnaissant d'appliquer le rabais vous même. Advenant un problème, nous vous informerons.

**DATE LIMITE D'INSC :** 5 avril 2018

Bien que la date limite soit le 23 mars, les catégories sont contingentées dès l'ouverture des inscriptions.

L'ordre de priorité sera considéré pour les inscriptions. Lorsque l'Association aura atteint son maximum de participants par catégorie, les inscriptions suivantes seront placées sur une liste d'attente.

**EQUIPEMENT DU JOUEUR :** Souliers de soccer, protège-tibias, bas noir et short noir. Le chandail est prêté par l'Association.

Nous suggérons l'achat d'un ballon de grandeur #3

**Note:** Il est possible que Tim Hortons offre gratuitement un ballon, les bas et le short. Nous recevons confirmation qu'à la mi-avril. Nous vous informerons aussitôt

**CONDITIONS :** Les inscriptions sont conditionnelles à l'implication d'entraîneurs bénévoles pour chacune des équipes. Si vous êtes intéressés à entraîner une équipe, nous vous invitons à compléter le formulaire en ligne.

Le chandail du club est prêté pour la saison et doit être remis en bon état. Si tel n'est pas le cas, un montant de 30\$ (U04 à U08) ou 60\$ (U09 à senior) sera facturé au participant.

Par respect pour vos coéquipiers et entraîneurs, vous devez vous engager à être présent aux activités de l'équipe dans une proportion d'au moins 75%. Nous demandons à ceux qui ne pensent pas respecter cet engagement de ne pas s'inscrire.

**DEMANDES PARTICULIÈRES :** Les demandes pour jouer avec un coéquipier ou un entraîneur spécifique ne peuvent jamais être garanties. Même chose à l'égard d'une demande de surclassement. Après la date limite des inscriptions aucune demande particulière ou de surclassement ne sera considérée ou acceptée sauf si l'Association en fait la demande pour combler des besoins spécifiques.

**POLITIQUES :** Politique de formation des équipes (ONGLET JOUEURS/INFORMATIONS)  
Politique de remboursements (ONGLET JOUEURS/INFORMATIONS)

**MODALITÉS DE PAIEMENTS :** Les paiements par cartes de débit, de crédit ou chèque sont acceptés. Toutefois, l'organisme n'accepte pas les chèques postdatés. Les chèques devront être faits à l'ordre de : MISTRAL LAURENTIEN (A.S.M.L.)

Afin de valider votre inscription, nous devons recevoir votre paiement dans les 72 heures ouvrables suivant l'inscription. À défaut de quoi, votre inscription sera annulée

**PAR INTERNET :**

Via votre institution financière (ACCES D, TELNAT) en ajoutant le fournisseur "Association de soccer du Mistral Laurentien" en indiquant le numéro de référence variable remis suite à l'inscription en ligne

**PAR LA POSTE :**

Transmettre un chèque au 1565, rue Turmel, L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5 daté de la journée de votre inscription, à l'ordre de ASML, en indiquant au bas du chèque le numéro de référence variable remis suite à l'inscription.

**EN PERSONNE :**

À nos bureaux sur nos heures d'ouverture, au 1565, Turmel à l'Ancienne-Lorette. Les modes de paiements sont par carte de débit ou de crédit ou par chèque.

**Aucun paiement en argent n'est accepté.**

**POUR VOUS INSCRIRE :** Dès le 15 février 2018 - Via la page d'accueil au coin supérieur droit (Inscription en ligne)  
<http://mistralaurentien.com/inscription-en-ligne/>